MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

PROJET DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DE BASE

Union-Discipline-Travail

Accord P177800

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU RAPPORT A MI-PARCOURS DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME EDUCATIF DE BASE (PRSEB)

I- Contexte et justification

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté le Plan Sectoriel du Secteur Éducation-Formation (PSE) qui détermine les orientations du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) jusqu'à l'horizon 2025. Ce PSE bénéficie de l'appui des partenaires techniques et financiers.

Par ailleurs, la reconstruction de l'École Ivoirienne est devenue une exigence au regard des ambitions du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, des engagements internationaux de la Côte d'Ivoire sur le droit à l'éducation et de l'intérêt même des apprenants. Cette reconstruction a appelé la tenue d'un dialogue ouvert à tous les acteurs et partenaires sociaux et institutionnels de l'école afin de s'accorder sur un diagnostic, des engagements partagés, des réformes et des finalités de politiques éducatives. Les États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) ont été l'outil de ce dialogue inclusif pour co-construire le système éducatif national en plaçant « la réussite de l'apprenant au cœur de toutes les actions éducatives ». Les concertations organisées dans le cadre des EGENA ont pris fin et les recommandations ont officiellement été adoptées par le gouvernement en Conseil des ministres (mai 2023). Elles confirment les grands Programmes de réformes (dont la réforme des premiers apprentissages, la réforme du collège, la réforme de la gouvernance) qui sont déjà portées par le Plan Sectoriel de l'Education.

C'est dans ce cadre que l'Association International de Développement Association (IDA-Banque mondiale) finance, conjointement avec le Partenariat Mondial pour l'Éducation (GPE), une partie du PSE 2016-2025. Le financement s'élève à 425,35 millions de dollars (US$) et couvrira toute la période du PSE.

Cet accompagnement repose sur une approche de financement axée sur les résultats, visant à améliorer la performance et la durabilité du système éducatif. Il a conduit à la mise en place du Programme de Renforcement du Système Éducatif de Base (PRSEB), qui poursuit trois objectifs majeurs : (i)améliorer l'accès équitable aux services d'éducation et de santé scolaire dans l'enseignement de base ; (ii) renforcer la qualité des apprentissages afin d'assurer un enseignement efficace et adapté et (iii) optimiser la gouvernance et la gestion des performances tout au long de la chaîne de prestation des services éducatifs. Pour atteindre ces objectifs, le PRSEB s'articule autour de trois domaines de résultats.

Le PRSEB est structuré en deux composantes :

- La composante FPI (Financement de Programme d'Investissement) appelé Programme du Programme est mise en place pour fournir un soutien stratégique et financer les aspects clés qui permettront d'appuyer le MENA dans la coordination et la mise en œuvre du Programme et dont son exécution se fait selon les procédures de la Banque mondiale ;
- La composante PRSEB, de type PforR et dont l'exécution se fait selon les procédures nationales.

Chacun des objectifs de l'Opération contient plusieurs Indicateurs Liés au Décaissement (ILDs) qui seront mis en œuvre par les Directions du MENA conjointement avec les Directions régionales et les écoles. Les liens entre le Programme (PforR) et le Projet sont définis par la figure1 ci-après.

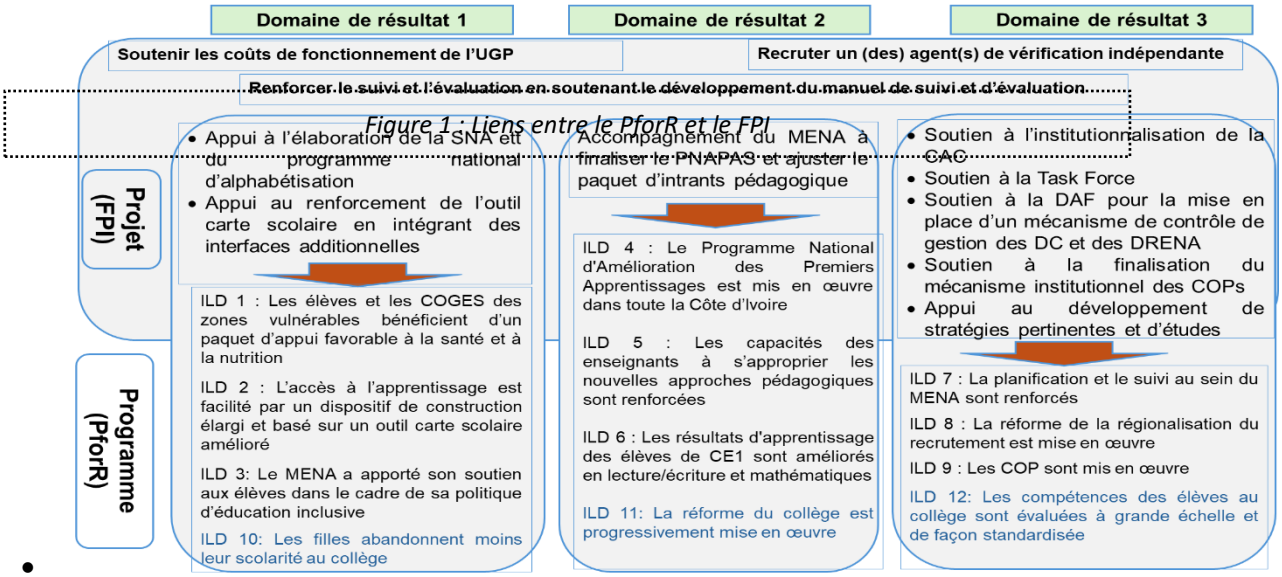

Figure 1 : Liens entre le PforR et le FPI

- ***Source :*** *extrait du PAD*

Après deux (2) années de mise en œuvre conformément aux dispositions des accords de Crédit et de Don, une revue à mi-parcours (RMP)du programme est prévue. Le PRSEB souhaite réalisée cette revue car elle devra répondre à un ensemble de questionnements sur sa pertinence, sa cohérence, son efficacité, son efficience, sa durabilité et sa valeur ajoutée, et se prononcer sur d'éventuelles révisions des indicateurs et leur cible.

Pour apporter des réponses à ces questions, il est prévu de réaliser en s'appuyant sur le personnel du PRSEB, le Comité de pilotage et ses partenaires de mise en œuvre, une revue à mi-parcours du Programme.

Aussi, les présents TDR sont-ils produits en vue de recruter un consultant individuel indépendant pour l'élaboration du rapport à mi-parcours qui servira de base aux discussions lors de ladite revue.

II- Objectifs de la mission

L'objet des TDR est de définir le champ d'intervention et les missions du Consultant individuel pour élaborer le rapport à mi-parcours du PRSEB, en concertation avec le personnel de gestion du PRSEB, le Comité de pilotage, les structures du MENA, les partenaires.

De manière plus spécifique, en se basant sur la documentation disponible et, au besoin, sur des entretiens avec les différentes parties prenantes tant au niveau des Partenaires tel UNICEF, au niveau des structures centrales et déconcentrées du MENA, des bénéficiaires, le Consultant aura pour mission de :

- ✓ Analyser les progrès ou l'absence de progrès vers les résultats attendus du programme ainsi que leurs contributions au cadre de résultat et aux effets définis dans le Plan Sectoriel Education – Formation 2016-2025 et les recommandations des EGENA, puis mettre en évidence les externalités (positives ou négatives)

- ✓ Fournir une analyse sur la manière dont le PRSEB s'est positionné en réponse aux besoins urgents et sa capacité d'adaptation aux changements ;
- ✓ Identifier les forces, faiblesses et les facteurs qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre de l'Opération PRSEB ;
- ✓ Identifier les arrangements (institutionnels, techniques, financiers…) qui ne sont plus pertinents eu égard au contexte actuel ;
- ✓ Présenter les principales conclusions, tirer des leçons et bonnes pratiques et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles pour assurer la performance du Programme ; et
- ✓ Proposer une restructuration du programme en cas de nécessité pour la suite de la mise en œuvre ;

III- Résultats attendus

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus :

- les performances de l'exécution des composantes sont établies ;
- les performances de l'exécution des aspects ci-après sont présentées :
  - gestion environnementale et sociale
  - communication
  - suivi et évaluation
  - passation des marchés
  - gestion financière
- l'analyse de la gouvernance du PRSEB est dressée ;
- l'analyse économique et financière du PRSEB est établie ;
- les arrangements non pertinents sont identifiés ;
- les leçons apprises et les perspectives du PRSEB sont identifiés dans le sens d'éclairer la suite de la mise en œuvre.

IV- Approche méthodologique

Pour la mise en œuvre de la mission, le consultant s'appuiera sur toute la documentation disponible produite par l'UGP, la Banque mondiale et toutes les études (enquêtes de satisfaction, rapports de mise en œuvre, rapports de vérification indépendante, rapports d'audit internes et externes etc.).

Il aura également des interviews avec les acteurs impliqués dans la mise en œuvre. Pour ce qui concerne les bénéficiaires il exploitera les travaux des enquêtes de satisfaction des bénéficiaires.

Pour la mission du Consultant, il devra traiter les différents points de la mission sous les aspects ci-après :

- ❖ **Description du PRSEB,** à travers une présentation :
  - de ses composantes ;

- de sa logique d'intervention ;
- de son cadre institutionnel de mise en œuvre,
- de la de Passation des Marchés
- des autres structures partenaires dans le processus de mise en œuvre du Projet

❖ **Performances dans l'exécution budgétaire** du PRSEB aussi bien au titre de la part Bailleur que de la contribution du Gouvernement de Côte d'Ivoire.

❖ **Performance exécution des composantes :**

Pour chaque indicateur de décaissement, le consultant doit relater :

- Le contexte et les objectifs ;
- La logique intervention ;
- L'alignement sur les stratégies nationales ;
- L'analyse des bénéficiaires ;
- Les principales réalisations ;
- Les performances et les principaux résultats sur le plan des indicateurs d'activités et des effets et impacts jugés pertinents ;
- Les facteurs clé ayant affecté la mise en œuvre et compromis les résultats ; de même que les facteurs ayant favorisé la mise en œuvre ainsi que les difficultés rencontrées ;
- Les meilleures pratiques et cas de succès ;
- La durabilité des résultats ;
- Les arrangements non pertinents au regard du contexte actuel
- Les leçons apprises ;
- Les transferts de compétence ;
- Les recommandations à mettre en œuvre par le MENA, la Banque Mondiale, le GPE, les entités d'exécution et les organismes de développement en vue, d'une part de consolider et assurer la durabilité des résultats obtenus, et d'autre part pour mieux concevoir et mettre en œuvre le projet pour le reste du délai d'exécution.

❖ **Performances au niveau transversal**

- ***Les Evaluations Environnementale et Sociale*** (EES) : les objectifs et missions, les principaux résultats obtenus grâce aux activités d'évaluation environnementale et sociale et les leçons apprises, les meilleures pratiques et cas de succès et les recommandations pour consolider et pérenniser les résultats des projets ;
- ***Le Suivi-Evaluation*** : les objectifs et missions, les principales réalisations, la performance budgétaire au niveau du Suivi & Evaluation, les résultats

obtenus grâce aux activités de Suivi & Evaluation, les bonnes pratiques et les succès, les leçons apprises et les recommandations pour mieux mener la fonction de suivi-évaluation et d'en faire un véritable outil d'aide à la décision et d'amélioration de la performance des projets.

- ***La communication sur les activités du programme*** : Les objectifs et missions, les principales activités réalisées, les résultats obtenus grâce aux activités de communication, les meilleures pratiques identifiées et les recommandations.
- **L'exécution budgétaire** durant toute la période écoulée ;
- ***La Passation de marchés*** : Les objectifs et missions, le point des opérations de passation de marchés, l'analyse des contrats signés, l'analyse de la répartition du montant des contrats signés, l'analyse de la durée des opérations de passation de marchés, les leçons apprises, et les recommandations.

❖ **l'analyse économique et financière du PRSEB.**

❖ **Gouvernance du PRSEB**

Cette partie doit relater les conditions d'exécution du PRSEB, à savoir :

- les facteurs liés au contexte national et l'alignement du PAPSE avec les politiques et programmes de réduction de la pauvreté ;
- les facteurs internes au management du Programme : Engagement des organes de la banque Mondiale, qualité des ressources humaines, efficacité du management du Projet, la présence du Contrôleur financier et de l'Agent Comptable, la supervision et l'appui Technique de la Banque Mondiale.
- les facteurs liés au contexte international : les variations du taux de change du dollars US et la hausse des prix des biens et services ;

❖ **Les leçons apprises et les recommandations.**

❖ **Les effets sur les différentes cibles ou les changements constatés à mi-parcours sur les indicateurs du système éducatif.**

La version Provisoire du rapport devra être présenté au Cabinet du MENA et une synthèse à la Revue à mi-parcours de l'Opération PRSEB.

V- Profil du Consultant

Il/elle doit être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC+5) dans l'un des domaines suivants : Statistiques, Démographie, Sciences sociales, économiques/sciences de l'éducation ou assimilé ;

Le consultant sera un expert senior disposant d'une expérience éprouvée d'au moins dix (10) années d'expérience ;

Une expérience dans le domaine des projets de développement est exigée avec un minimum de 8 années dans la gestion et ou du suivi & évaluation de programmes de développement et/ou la supervision d'unité de gestion de projet ou d'appui à une unité de gestion de projet d'envergure ;

Il/Elle doit disposer d'une excellente compréhension des concepts et principes généraux de mesure de performances des projets. Pour se faire, il/elle doit avoir conduit au minimum de cinq (5) mission d'évaluation de projet, des audits techniques de Projet ;

Il/elle doit avoir conduit au minimum trois (3) missions dans le secteur éducatif dont deux en rapport avec le système éducatif ivoirien.

Il doit également avoir au minimum deux (2) expériences en matière d'élaboration de rapport à mi-parcours ou d'achèvement de Projet financé ou cofinancé par les bailleurs de fonds (Bm, BAD, BID, etc.).

VI- DUREE DE LA MISSION

La durée de la prestation est de 60 jours calendaire y compris la remise des livrables finaux.